

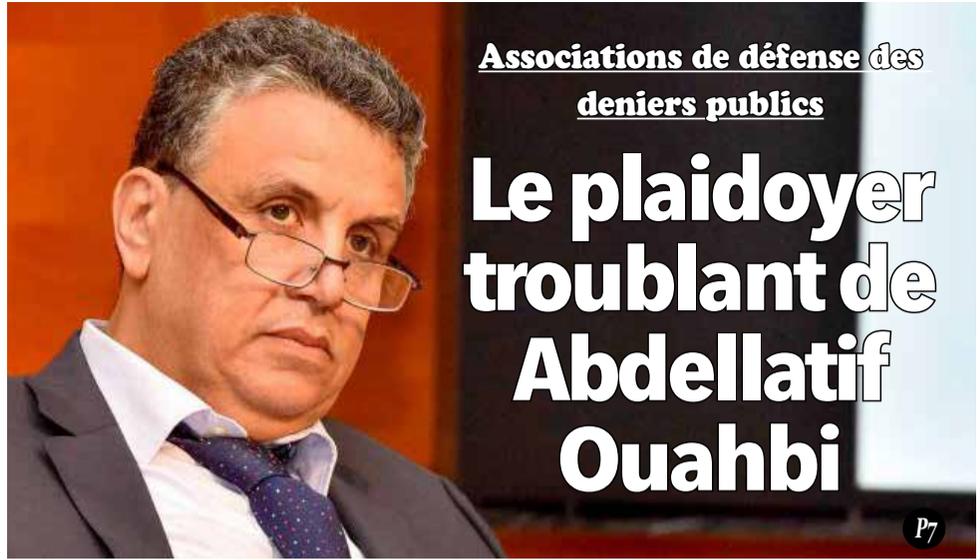
Numéro double

# le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Seizième année N°690 vendredi 13 mai 2022 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou



Associations de défense des deniers publics

## Le plaidoyer troublant de Abdellatif Ouahbi

P7

### Chifagate

## La déposition très peu esthétique de El Hassan Tazi



El Hassan Tazi a cherché à se défausser sur sa femme et son frère...

P5

### Enquête

Le dernier blocage des TPE interroge la fiabilité de HPS Switch

# Chronique d'une panne programmée



Mohamed Horani, président de HPS.

P8

## Laftit sonne la fin de la charité politique

Un nouveau projet de loi vise à encadrer un secteur longtemps instrumentalisé par les professionnels des élections qui traversent l'ensemble des partis.



P7

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Marine Le Pen

## Les Français n'arrêtent pas de me jouer des tours



P11

Confus DE CANARD

## De quoi Akdital est-il le nom ?

P2

EXPLOSION DES DÉPENSES MILITAIRES EN 2021



Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR

## Les dépenses militaires de record en record

Crédit du Maroc tombe dans l'escarcelle de Holmarcom

## Bensalah met un pied dans le secteur bancaire



Mohamed Hassan Bensalah, président de Holmarcom.

P3

Vahid Halilhodzic obsédé par son avenir

P5

Twitter tombe dans l'escarcelle de Musk

P10



## Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou

# De quoi Akdital est-il le nom ?

**L**a marchandisation de la santé et sa financiarisation, nous y voilà. Elle commence à s'imposer sous nos yeux sans que cela ne choque grand monde. Le symbole de cette dérive a pour nom Akdital, cette nouvelle enseigne qui rachète les cliniques à tour de bras et ouvre son capital à des fonds d'investissement privés dans l'espoir de réaliser de confortables plus-values financières. Avec comme ligne de mire l'introduction en bourse pour rafler la mise en captant l'argent des particuliers et surtout des institutionnels. Pour réussir le coup et ramasser le jackpot, il faut rendre la mariée plus belle, non seulement en étoffant son réseau de structures de soins dans les principales villes du pays mais en s'appuyant sur les leviers fonciers et immobiliers via la création d'Akdital Immo. Valoriser l'entreprise en étoffant ses actifs, tel est le pari des promoteurs de ce groupement sanitaire qui s'est même offert un battage médiatique à la radio et à la télé pour vanter ses prestations, faire connaître au passage la marque et lui assurer une certaine notoriété.

La marchandisation de la santé, nous y voilà. On fait désormais de la réclame aux cliniques comme à un produit de grande consommation, le shampooing, les pâtes ou la lessive ! Vive le progrès ! Piloté par un professionnel de la médecine d'expérience, Akdital compte néanmoins dans son tour de table des hommes d'affaires qui ne courent que derrière le profit à l'image des Bennani de Best Financière déjà présents dans la grande distribution et l'immobilier commercial. Cette configuration est née de la fameuse loi 131-13 tant décriée, qui a ouvert le capital des cliniques aux forces de l'argent, que le pays doit à l'ex-ministre de la Santé Lahoucine Louardi avec le soutien en sous-main de son allié d'alors dans le gouvernement Benkirane, le titulaire du portefeuille du Commerce et de l'Industrie Moulay Hafid Elalamy. Celui-ci était tellement pressé de mettre un pied dans le secteur juteux des cliniques qu'il n'a pas attendu la promulgation de la loi en 2015 pour se lancer dans un délit d'initié flagrant avec le rachat d'un certain nombre de cliniques via un prête-nom. Avant de faire marche arrière en cédant toutes ses acquisitions après s'être rendu compte que le business des

cliniques, notamment à cause de la personnalité des médecins que l'on ne mène pas à la baguette, est beaucoup plus compliqué que celui des centres d'appel où la main-d'œuvre est corvéable et taillable à merci.

La Loi 131-13, seule réalisation du ministre PPS au profit des nouveaux prédateurs de la santé, porte en elle les germes d'une privatisation à outrance de la santé qui promet une prospérité insolente sur les décombres de l'hôpital public miné par mille et un maux. De la même manière que l'enseignement privé engrange des gains mirifiques sur la crise profonde qui frappe l'école publique, la marchandisation de la santé est en train de tirer profit de l'agonie des structures de soins publiques.

Les Marocains sont aujourd'hui livrés à une double rapacité, celle des écoles payantes et celle des cliniques privées. Sans que les pouvoirs publics n'interviennent pour les protéger par un encadrement des prix qui dans les deux secteurs sont exorbitants, voire scandaleux, ou pour faire appliquer la loi en sanctionnant les abus qui sont légion.

Dans ce contexte très bienveillant, Akdital agit en éclaircur dans le sillage duquel se développeront d'autres entités similaires qui se sont déjà introduites dans la brèche. Leur cible ? Une patiente plus ou moins aisée disposant d'une bonne couverture maladie lui garantissant une prise en charge clinique adéquate que les hôpitaux de Aït

Taleb sont loin de pouvoir offrir pour les raisons que l'on ne sait. Or, la généralisation de l'AMO au profit d'autres catégories de la population, une initiative certes louable, n'est nullement un gage de qualité des soins et de transformation de l'hôpital public plombé par un manque terrible de moyens et de praticiens motivés.

Se nourrissant de ces hémorragies, Akdital et compagnie qui ont une autoroute devant eux opèrent naturellement dans un marché captif perçu comme un eldorado où les opportunités d'affaires sont nombreuses. Entre assurances, maladies en perpétuelle croissance et digitalisation de la médecine, il y a du blé, beaucoup de blé à ramasser. La grande bouffe ! Bon appétit, messieurs du bistouri !

La marchandisation de la santé, nous y voilà. On fait désormais de la réclame aux cliniques comme à un produit de grande consommation, le shampooing, les pâtes ou la lessive ! Vive le progrès !



## Côté **BASSE-COUR**



**UN 1ER MAI 2022 DANS UN CONTEXTE DE VIE CHÈRE**

**C'EST CURIEUX, T'AS RAISON, C'EST COMME POUR FÊTER LE TRAVAIL, ON NE TRAVAILLE PAS**

**SI À L'AÏD EL KÉBIR, ON NE MANGE PAS LE MOUTON...**



**Crédit du Maroc tombe dans l'escarcelle de Holmarcom**

### Bensalah met un pied dans le secteur bancaire

C'est officiel, Holmarcom rachète le Crédit du Maroc. L'accord a été signé par la holding marocaine avec la maison-mère, le groupe Crédit agricole. Un accord signé par le président de Holmarcom Mohamed Hassan Bensalah, et Xavier Musca, directeur général délégué de Crédit Agricole S.A, en vertu duquel l'acquéreur prend le contrôle de l'ensemble des parts, soit 78,7%, détenues par Crédit agricole dans sa filiale marocaine. Annoncée par un communiqué daté du mercredi 27 avril, cette transaction, qui doit être validée par les autorités compétentes, « s'inscrit dans le cadre de (la) vision stratégique » du groupe Holmarcom qui entend « construire un pôle financier intégré avec une vocation panafricaine. » En effet, le groupe dirigé par Hassan Mohamed Bensalah, qui est adossé à une grande compagnie d'assurance (AtlantaSanad) a fait opérer en 2019 une transformation structurelle à son pôle financier « dans l'objectif d'accompagner ses ambitions de développement qui s'articulent autour du renforcement de sa position dans le secteur des assurances, la diversification de ses métiers financiers et l'accélération de son expansion en Afrique subsaharienne ».



**Mohamed Hassan Bensalah, président de Holmarcom.**

### Fuite des blouses blanches : l'AVC vire à l'hémorragie cérébrale

Selon le rapport du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), le nombre de médecins formés au Maroc et exerçant à l'étranger oscille entre 10.000 et 14.000. Chiffres hallucinants. Ce rapport thématique sur « l'effectivité du droit à la santé », présenté vendredi 22 avril à Rabat, propose une série de recommandations dans la perspective de favoriser un accès effectif à ce droit vital. Les statistiques annoncées par cette instance indiquent que

par rapport aux 23 000 médecins marocains exerçant au Maroc, il y a entre 10 000 et 14 000 médecins marocains expatriés, notamment dans les pays européens, soit près d'un médecin marocain sur trois exerce à l'étranger. Une hémorragie qui intervient à un moment où le système de santé national souffre d'une pénurie en cadres de santé, puisque 23 000 médecins travaillent au Maroc, alors que le pays a besoin de 32 000 praticiens supplémentaires pour être conforme aux normes de

base de l'Organisation mondiale de la santé. Selon le professeur Azeddine Ibrahim, directeur du laboratoire de biotechnologie à la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, qui a assisté à la présentation du rapport, même si le Maroc comptait 100 000 médecins, une partie importante d'entre eux serait tentée par l'émigration. En cause, les conditions de travail qui sont moins bonnes au Maroc qu'en Allemagne, par exemple, qui capte une partie des flux des blouses blanches marocaines.

**UNE NOUVELLE LOI POUR ENCADRER LA CHARITÉ**  
**ARRÊTEZ DE ME FILMER, C'EST UNE ACTION PUREMENT HUMANITAIRE EN PERSPECTIVE DES PROCHAINES ÉLECTIONS...**



### Génome humain, la CNDP s'en mêle

La Commission Nationale de Contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) a annoncé le lancement le 27 mai d'une consultation auprès des autorités concernées. Objectif : Mieux cerner les règles de gestion de la donnée génomique à caractère personnel très sensible, et la hisser au niveau des standards internationaux en cours de construction. Les autorités et acteurs concernés par cette consultation sont le ministère de la Santé et de la Protection Sociale, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, des conseils ordinaires, des sociétés savantes et des associations professionnelles, en plus des experts nationaux et internationaux. Les techniques de recherche et d'identification des auteurs d'infractions à l'aide de leur matériel génétique, et de personnes disparues à l'aide du profil génétique de leurs descendants ou de leurs ascendants sont indispensables pour la manifestation de la vérité. Dans le cas d'adultère, lorsqu'il est impossible d'établir une filiation parentale, le test ADN peut servir de preuve à une relation sexuelle hors mariage. « L'expertise génétique est une preuve scientifique qui ne permet aucun doute quant à sa force probante », ont tranché les sages de la Cour de cassation dans

un arrêt du 22 juin 2021 (Dossier n°1314/6/3/2018), confortant ainsi la décision d'une juridiction inférieure qui s'est appuyée sur un test ADN pour établir un rapport sexuel ayant donné lieu à une grossesse. Mais l'expertise génétique au service de la justice n'est pas le seul domaine sensible. La recherche scientifique aussi. Dans ce cas, il est question d'expertise génomique. La crise sanitaire du covid a révélé au grand jour les opérations de séquençage génomique menées dans les laboratoires privés ou publics au Maroc et dont les conclusions sont envoyées aux services de l'OMS ou à des firmes pharmaceutiques ou biologiques pour exploitation avec tout cela comporte comme risques de dérapage. Le séquençage de l'ARN ou de l'ADN d'un virus, par exemple, peut tenter d'éventuels manipulateurs malintentionnés à violer les règles éthiques en vigueur... Le génome étant une donnée à caractère personnel très sensible. Les techniques de séquençage nouvelle génération (NGS), de plus en plus utilisées, produisent des informations numériques dites génomiques dont la manipulation et l'exploitation doivent permettre et favoriser les efforts de recherche visant à mieux connaître l'être humain en vue d'améliorer ses conditions de vie, tout en préservant les termes de sa vie privée.

### Les dépenses militaires explosent



**Pas de répit pour la course à l'armement.**

La crise sanitaire et ses conséquences économiques désastreuses n'ont pas empêché les dépenses militaires d'exploser une fois encore et de pulvériser un nouveau record en 2021. Les achats d'armement ont progressé de 0,7% par rapport à 2020, selon le rapport de l'Institut international de recherche sur la

paix de Stockholm (Sipri). «En 2021, les dépenses militaires ont augmenté pour la septième année consécutive, pour atteindre 2,1 trillions de dollars. C'est le chiffre le plus élevé que nous ayons jamais enregistré», a indiqué Diego Lopes da Silva, chercheur au Sipri. Les États-Unis arrivent en tête avec 740 milliards d'euros de dépenses

militaires en 2021, suivis de la Chine, deuxième plus grand consommateur d'équipements militaires avec un montant estimé à 270 milliards d'euros (+5%). L'Inde arrive troisième (75 milliards de dollars). Le Royaume-Uni occupe la quatrième place et remplace l'Arabie Saoudite dont les dépenses ont diminué de 17% à 52 milliards d'euros. Avec ses 47 milliards d'euros, la France occupe le 8ème rang mondial, derrière l'Allemagne. Guerre en Ukraine oblige, les dépenses de la Russie ont augmenté de 2,9%, pour la troisième année consécutive, pour atteindre 65,9 milliards de dollars. Les dépenses militaires russes ont représenté 4,1% du PIB du pays, soit un niveau «beaucoup plus élevé que la moyenne mondiale», a expliqué Lopes da Silva. C'est le temps des frais d'arme !



## Côté BASSE-COUR



**COVID : LA SITUATION SANITAIRE SOUS  
DE MEILLEURS AUSPICES**

**JE CROIS QUE LE VIRUS A DÉPOSÉ  
DÉFINITIVEMENT SES VALISES  
EN CHINE...**



### La mystérieuse hépatite aiguë infantile fait une première victime

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signalé 170 cas d'hépatite aiguë d'origine inconnue chez des enfants dans 12 pays, dont un décès. L'OMS précise, dans un communiqué, qu'« au 21 avril 2022, au moins 169 cas d'hépatite aiguë d'origine inconnue ont été détectés dans 11 pays de la région européenne de l'Organisation mondiale de la santé, et un pays de la région des Amériques. » Sur le nombre total de cas, 114 cas d'hépatite aiguë chez les enfants ont été enregistrés au Royaume-Uni, 13 en Espagne, 12 en Israël, 9 aux États-Unis, 6 au Danemark, moins de cinq cas ont été enregistrés en Irlande et quatre en Italie

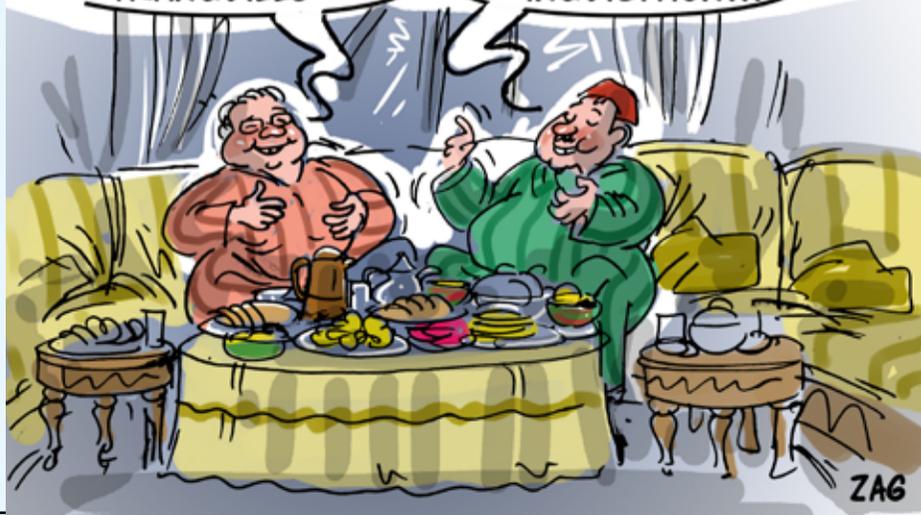
et aux Pays-Bas, deux cas en Norvège et en France, et un en Roumanie et en Belgique. Les victimes sont âgées d'un mois à 16 ans, avec une majorité d'enfants de moins de 10 ans et beaucoup de moins de 5 ans. De nombreux malades ont dû être hospitalisés et au total, 17 patients ont dû bénéficier d'une greffe du foie et l'un d'eux n'a pas pu être sauvé. Toujours selon l'OMS, les victimes de cette inflammation sévère du foie ont d'abord présenté en général des symptômes gastro-intestinaux, tels que des douleurs abdominales, des diarrhées, des vomissements et l'apparition d'une jaunisse, avant de voir notamment leur

taux d'enzymes hépatiques grimper. La plupart ne présentaient pas de fièvre. Après plus de deux ans de pandémie et de gestes barrières, la question d'une « dette » immunitaire qui rendrait certains enfants plus fragiles est aussi soulevée par certains scientifiques, sans certitude. Un éventuel rôle des vaccins anti-Covid a toutefois été écarté, une grande majorité des enfants n'étaient pas vaccinés, selon l'OMS. En revanche, dans l'attente de plus de connaissances sur le sujet, l'OMS indique qu'un lavage régulier des mains et le port d'un masque permettent de prévenir les contaminations à adénovirus et d'autres infections communes.

**ÉLUS PRÉVARICATEURS : LE MINISTRE DE LA JUSTICE STIGMATISE  
LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DES DENIERS PUBLICS...**

**ON VA MAINTENANT  
POUVOIR TRAVAILLER  
TRANQUILLE**

**SANS PRESSION  
ET SURTOUT SANS  
INQUISITION...**



**Beurgeois  
GENTLEMAN**

### Ces humoristes qui ont présidé aux destinées de la Raie publique (3)

Le Président d'origine Magyar, dont le père est un primo-migrant venant de Hongrie et la mère d'origine juive turque, est sans doute le meilleur humoriste même si son maniement de la langue française laisse à désirer, comme le montre cette déclaration entachée de fautes : "J'aurais l'homme politique [sic] dans l'histoire de la Cinquième qui aurait été examiné sous toutes les coutures et dans tous les sens.", estime-t-il. Néanmoins, Nicolas Sarkozy assure avoir toujours confiance en la justice de son pays. "Mais je suis stupéfait quand je vois un syndicat de magistrats faire un mur des cons", nuance-t-il. Sarra9 Zyte Sar9ozy (voleur d'huile en Arabe, cafard en Marocain, Petit marécage en Magyar, selon le comédien Français d'origine hongroise, Laurent Deutsch), le géniteur du ministère de l'identité nationale restera à jamais Le Président, avec un grand P..., qui a libéré la parole raciste. Il a ciblé les délinquants d'origine étrangère, à l'occasion de l'installation du nouveau préfet de l'Isère, vendredi 30 juillet 2010, à Grenoble, une décennie avant le Berbère judaïsé d'Algérie, Éric Zemmour et ses Zémourroïdes ! Sarra9 Zyte Sar9ozy, bien longtemps avant Snouna Narine Bent Bouha La3war (la morveuse fille de son père le Borgne), voulait déjà supprimer le droit du sol et semer la zizanie dans le petit village gaulois : il voulait que « l'acquisition de la nationalité à l'âge de 18 ans pour un mineur délinquant né en France de deux parents étrangers ne soit plus un droit. ». Cet ignare a juste oublié que ce droit existe depuis 1315 dans un édit royal. Le droit de la nationalité est le reflet de l'histoire et de l'idéologie migratoire. Le droit du sang prédomine dans les pays d'émigration qui souhaitent maintenir des liens d'allégeance avec leurs expatriés alors que le droit du sol prédomine dans les pays d'immigration. Devenu French Président, il dénonce "l'angélisme et la naïveté" et balaise les critiques sur son propre bilan et sa propre politique alors que c'est lui-même qui a supprimé la police de proximité dès 2002 et réduit les effectifs policiers à partir de 2007. Sarra9 Zyte Sar9ozy sature l'espace médiatique en espérant que le bruit fera oublier les affaires. C'est plus fort que lui. Comme Silvio Berlusconi, il n'échappe pas à sa nature profonde. Interrogé sur l'affaire Bygmalion portant sur les comptes de campagne du candidat à la présidentielle, Nicolas Sarkozy assure n'avoir appris ce nom de Bygmalion que plus tard. "Ma campagne électorale n'a pas coûté un seul centime au contribuable vu qu'elle est la seule à ne pas avoir été remboursée" rappelle-t-il. "On ne me reproche rien dans l'affaire Bygmalion. La justice est saisie. Elle se prononcera.". Sarra9 Zyte Sar9ozy a dû trahir dans tous les sens pour arriver à ses fins. Un autre Nicolas, Machiavel, définissait la trahison comme une vertu politique qui n'a que peu à faire avec la morale ou la haine ». Avide de pouvoir, Sarra9 Zyte Sar9ozy veut changer les choses, même s'il doit changer d'opinion. Il a commencé par trahir le Corse fort en gueule Charles Pasqua pour lui piquer la mairie de Neuilly, puis il a trahi Chirac pour se rapprocher d'Edouard Balladur, pour ensuite revenir vers Chirac et le trahir à nouveau comme l'avait fait ce dernier avec Chaban-Delmas. Cette démarche a été avalisée par une majorité de French électeurs et l'a porté jusqu'au trône de l'Elysée, le siège de la monarchie républicaine française. Sarra9 Zyte Sar9ozy a souffert de la trahison de son mentor en racisme, Patrick Buisson : "Dans ma vie, j'en ai connu des trahisons, mais comme celle-là, rarement", réagit l'ancien French Président à propos de Patrick Buisson. Impitoyable envers Sarkozy qui l'a trahi pour faire la campagne de Balla mou (Balladur dans le civil), Chirac ironise ainsi sur Sarra9 Zyte Sar9ozy : « Il faut lui marcher dessus, ça porte bonheur ! ». C'est une blague pourrie qui ne peut pas être comprise sans connaître une des croyances françaises qui pense que « marcher sur une m... ça porte bonheur ». Jules César n'a-t-il pas d'ailleurs lancé cette phrase : « J'aime la trahison, mais je déteste les traîtres. ». Il avait raison car il fut assassiné par Brutus le fils sa maîtresse Servilia. C'est un jeune homme brillant que Cesar a pris sous son aile protectrice, le pensant promis à un grand avenir. Pourtant, le 15 mars de l'an 44, Brutus est l'un de ceux qui percent de vingt-trois coups de poignards le corps de César. "Toi aussi mon fils ?" seraient les derniers mots prononcés par Jules César avant de rendre l'âme, un cri de douleur d'un homme doublement blessé, par le fer, et par la mauvaise surprise de découvrir Brutus, celui à qui il a décidé de confier de nombreuses responsabilités parmi les conspirateurs. ▀

**Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens  
épisodes en version électronique sur notre site web  
www.lecanardlibere.com**



## Côté BASSE-COUR



### Vahid Halilhodzic obsédé par son avenir

La guerre par déclarations de presse interposées se poursuit de plus belle entre le président de la FRMF Fouzi Lekjaa et le coach du Onze national Vahid Halilhodzic. Dernière sortie en date a eu lieu lors d'une interview accordée par le sélectionneur à la chaîne croate Dnevnik Nova TV. Dans cet entretien, il était question du match opposant le Maroc à la Croatie au titre du premier tour de la coupe du monde du Qatar, de son avenir avec l'équipe nationale mais aussi des joueurs qu'il a bannis de la tanière des Lions. Pour lui, le dossier de Ziyech et Mazaroui est clos et qu'il ne compte pas revenir sur sa décision.

Par ailleurs, Le coach controversé a expliqué qu'il était disposé à renoncer au coaching des Lions de l'Atlas si cela était nécessaire. «J'ai déjà emmené deux équipes nationales à la Coupe du monde, et je ne les ai pas dirigées. Si quelqu'un pense le contraire, c'est son affaire. Ce ne sera pas la première fois», a-t-il ajouté en réponse aux rumeurs médiatiques sur son éven-



tuel départ de la sélection nationale qui enflent de jour en jour depuis que le président de la FRMF a déclaré le 8 avril dernier que Vahid n'est ni intouchable ni indispensable. Et d'ajouter « que les portes de la sélection nationale sont ouvertes à tous les joueurs marocains, et que la prochaine étape requiert de mettre de côté les divergences », allusion faite à Hakim Ziyech (Chel-

sea, Angleterre), Noussair Mazraoui (Ajax Amsterdam, Pays-Bas) et Abderrazak Hamdallah (Al-Ittihad Jeddah, Arabie saoudite) dont le coach Vahid n'a de cesse de dénoncer l'indiscipline et de refuser le retour en équipe nationale. Derrière les propos de l'un et de l'autre, on devine que le torchon brûle entre les deux hommes. Peuvent-ils se supporter encore longtemps ?

### Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (40)

## Promotion et Trinité professorale : PA, PH, PES

La promotion représente une lueur d'espérance que l'on nourrit pour supporter les tribulations du métier et de la vie. Souvent, elle ne tient qu'à quelques papiers signés qui la réduisent à une rhétorique bavarde tant recherchée. Bref, le mot promotion est devenu trop chargé de connotations pernicieuses.

Ça ressemble finalement à une arène où tout le monde cherche à survivre. Tout est question de grade et d'argent. Plus vous êtes gradé(s), plus vous pourrez faire la grosse tête. Chacun essaie de se donner une longueur d'avance, mais à vrai dire le plaisir n'y est pas ; on le fait par obligation. C'est comme ces oiseaux qui volent pour chercher de la nourriture ou migrer ; ils ne volent jamais pour le plaisir.

Dans cette arène, voici la trinité, ou triade, fatale et composite dont les éléments fondateurs sont considérés comme substantiellement – et non essentiellement – distincts les uns des autres : PA (professeur assistant), PH (professeur habilité), PES (professeur de l'enseignement supérieur). Des étiquettes graduelles pour désigner des profils variables où chacun, tel un gladiateur, est tenu de se blinder contre les autres.

A vrai dire, l'un est mieux rétribué que l'autre. De plus, l'un se prend la tête avec l'autre, l'un ne 'pife' pas l'autre : la cohabitation est douloureuse, parce que sournoise et hypocrite. A chacun sa grosse tête ou sa petite tête.

L'un talonne l'autre qui cherche à creuser l'écart pour ne pas être rattrapé. PA, lanterne rouge, met le paquet et parvient à rattraper PH qui met le turbo et arrive lui aussi à s'échapper et à rattraper PES, lequel enfonce le clou et réclame plus de prérogatives (grade D) pour les distancer. Le bouquet, c'est quand les deux derniers louveteaux, imbus d'ambition, s'exposent aux humeurs capricieuses et atrabilaires de messire PES qui risque de pester et de conjurer contre eux lors des échéances promotionnelles (Habilitation et Passage).

C'est de cette manière-là que nous nous cachons derrière la façade de la promotion matérielle et que nous insultons notre intellect. Voilà le genre de souci 'chiant' qui nous déconcentre de l'essentiel et qui va nous 'emmerder grave' et 'bousiller' nos rapports jusqu'à la fin de notre carrière.

A quoi sert d'être PES, surtout pendant plus de 10 ans ? Le raisonnement d'autrefois stipulait qu'il fallait se prémunir contre les autres, c'est-à-dire d'éventuels PES potentiellement comminatoires. Une fois tous immunisés, ils ne présentent plus un danger les uns pour les autres (les loups ne se mangent pas entre eux). Les autres (PA et PH), en position de hors-jeu, se la coulent 'aigre'. Une fois élus, eux-aussi raisonneront peut-être de la même manière, mais avant cela, ils devront subir et supporter les humeurs erratiques, mais conciliantes, de leurs prédécesseurs.

Les petits calculs (4 ou 6 heures), associés aux vicissitudes du métier (« nous sommes fatigués », disait un futé, « nous travaillons gratuitement, disait un autre »), et truffés de ressentiments motivés par une émulation effrénée et déclarée (« il/elle est devenu(e) PES comme nous ?? »), sont proclamés préceptes moraux. Vous, créatures imbuës d'ambition, désengrenez vos prétentions, même légitimes, acculez-vous à l'atrophie intellectuelle et, surtout, ne heurtez pas la sensibilité de messire PES, qui fait partie des types à grosse tête.

Avec l'exclusivité du rendement qu'elle détient – soi-disant de la recherche scientifique –, sa seigneurie, PES, énonce ses théorèmes devenus comme une chanson, ou une histoire, à dormir debout et conjure contre le louveteau de peur qu'il ne soit un jour loup avec les loups. Tout le monde est conscient que beaucoup ont une capacité stupéfiante à maquiller leur réalité et qu'une connivence mandarinale s'est installée sournoisement pour ritualiser les nouvelles normes. Certains parlent de médiocratie, d'autres disent que c'est plutôt de la méritocratie. A vrai dire, nous faisons les choses sans trop de conviction. Ça ressemble un peu à ces filles de joie qui tapinent pour de l'argent, mais pas pour l'orgasme.

Nous sommes tous supposément esclaves de quelque chose – PES par exemple – qui est totalement séparée de notre nature, mais la plus grossière erreur, c'est de penser que la valeur d'une personne se mesure à son galon ou à son grade, parce qu'un galon, ou un grade, peut être aussi utile qu'une cuillère dans la soupe et aussi inutile qu'une fourchette dans le sucre. ▀

Lahcen Ouasmi, Casablanca, 26 avril 2022.  
Louasmi@fbenmsik.ma

### Chifagate

## La déposition très peu esthétique de El Hassan Tazi

Lors de son interrogatoire par les enquêteurs, El Hassan Tazi a cherché courageusement à enfoncer sa femme et son frère Abderrazak. Tout ce qui relève des finances de la clinique Chifa est géré selon ses dires par sa moitié, tandis que son frangin supervise les affaires administratives. Et le grand patron qu'il est, s'occupe de quoi au juste ? De la salle de diagnostic et du bloc opératoire, voyons ! L'argent est trop sale pour qu'il s'en salisse les mains qui ne manipulent avec dextérité que le bistouri et le scalpel lors des opérations de chirurgie esthétique !

Poursuivi pour traite d'êtres humains, escroquerie et falsification de documents dans une affaire scabreuse (Voir le Canard Libéré n° 686), le principal accusé a vainement cherché à faire porter le calot



El Hassan Tazi a cherché à se défouler sur sa femme et son frère...

à ses proches dans l'espoir de s'en tirer à bon compte. Mais son numéro de boutchichi, qui méprise l'argent et ne se nourrit que de spiritualité, n'a pas fonctionné. Confrontée aux accusations de son mari,

l'épouse les a toutes rejetées... en bloc, en affirmant ne prendre aucune décision sans qu'elle ne soit validée au préalable par le boss qui a aussi nié travailler en étroite collaboration avec la rabatteuse qu'il dit connaître à peine. Chargée de collecter les fonds auprès des bienfaiteurs qui prennent en charge les opérations d'enfants démunis, cette intermédiaire est passée à table, fournissant des éléments précis sur sa relation professionnelle avec El Hassan Tazi et son frère. Trois accusés impliqués dans un business sordide. Tout ça n'est pas très esthétique et va laisser des cicatrices. On ne savait pas que le Maroc était doté de pareille association de bienfaiteurs de choc !



## Côté BASSE-COUR



COUP DE BEC

NOUREDDINETALLAL

### (Un air de déjà vu !)

**C**omme tous les cinq ans, Lhaj Miloud attend les résultats des élections françaises en sirotant son thé à la menthe, confortablement installé devant sa télé... Depuis 1974, il suit comme beaucoup de Maghrébins de sa génération ayant poursuivi leurs études dans l'Hexagone, la chose politique en France avec un intérêt toujours renouvelé... Du temps des ténors et des tribuns... Des Georges Marchais, Giscard d'Estaing et autres François Mitterrand ! Mais cette fois-ci, son intérêt est plus que relatif, il faut bien le dire, les candidats en lice supportant difficilement la comparaison avec leurs illustres aînés et les jeux étant quasiment faits... Curieux, comme cette soirée du 24 avril 2022 ressemble à s'y méprendre à celle du 7 mai 2017... qui opposait déjà Macron et Le Pen ! Une sorte de match retour en quelque sorte où l'un des protagonistes a été battu par quatre à zéro à l'aller, sur lequel aucun bookmaker ne parierait un kopeck mais dont les socios rêvent, envers et contre tout, d'une miraculeuse et hypothétique «remon-tada» ! C'est ce qui s'appelle avoir la foi ! Comme il y a cinq ans donc, le poulain de la droite libérale et du capitalisme triomphant est opposé à celle qui se veut représentante de la France profonde, celles des petites gens, des Jean Dupont, au béret vissé sur le crâne et à la baguette sous le bras !

La nouveauté cette année, c'est que les grands partis, ceux qui faisaient la pluie et le beau temps auparavant, ont été laminés, que ce soient les Socialistes ou les Républicains ! Ils mettront sans doute bien du temps pour se remettre de cette bérézina ! Comme en 2017, les Français sont appelés à «faire barrage» pour éviter l'arrivée de l'extrême droite au

pouvoir... Une extrême droite qui affiche pourtant un visage de plus en plus présentable, ayant arrondi les angles sur bien des sujets pour gagner en respectabilité... Sauf sur ceux du voile et des cantines scolaires... Faut quand même pas exagérer ! Les électeurs «moutons» sont donc priés de se transformer en castors pour faire barrage tous les cinq ans, comme s'est amusé à le relever l'humoriste franco-algérien Naim dans un savoureux sketch concocté pour l'occasion !

Un air de déjà vu, donc, faut-il le répéter... Les Français sont appelés à voter contre à défaut de voter pour, comme en 2017 et en 2002 déjà, où Chirac avait bénéficié d'un sursaut dit démocratique qui lui avait permis de rempiler pour un second mandat inespéré sur un score sans appel... Au détriment de Jean-Marie Le Pen, père de la challenger actuelle... au nom de la démocratie et des valeurs républicaines, déjà ! «Tout sauf Marine» ! Sacré Macron, il a vraiment une veine de cocu, vous ne trouvez pas ? Certains considèrent ingénument que le plus jeune président de la cinquième républicaine a vécu un quinquennat difficile, marqué notamment par la jacquerie des Gilets jaunes, une crise sanitaire sans précédent et le conflit russo-ukrainien... Alors qu'il n'en est rien, et Lhaj Miloud se fait fort de vous le démontrer ! Le contexte exceptionnel qu'à vécu le pays, et plus généralement le monde, a justifié l'adoption de mesures exceptionnelles... avec confinement des corps et surtout des esprits ! «Nous sommes en guerre !», clamait-il en toutes circonstances à ces détracteurs ! Et c'est en généralissime en chef qu'il a dirigé le pays d'une main de fer pendant ce quinquennat si particulier ! Oubliés, l'affaire Benalla, les Gilets jaunes, les réformes impopulaires... En période de guerre, on se

la ferme, on accepte les sacrifices et on fait front commun contre l'ennemi... Bref, on serre les rangs derrière le Chef !

Et le voilà donc, tel le général de Gaulle, venir demander aux électeurs de lui faire confiance derechef, auréolé de ses prétendues victoires contre le redoutable coronavirus. Le meilleur serait à venir et surtout on ne change pas une équipe qui gagne ! Il déroule donc tranquillement, Emmanuel, avec en perspective une victoire qu'aucun sondage ne met en doute... No pasaran, les fachos du RN ! Pauvre Marine ! Elle en aura pourtant fait des efforts pour faire oublier l'image du père qui lui aura fait tant de mal...

#### Panache blanc

Elle en aura fait des concessions pour se donner une stature présidentielle. Et elle en aura potassé des dossiers pour être à la hauteur du face-à-face de l'entre-deux tours ! Mais pas facile face à ce jeune et fringant président qui connaît les siens sur le bout des doigts et qui est désormais adoué par tous «les démocrates». Étrange démocratie que celle qui autorise des partis qu'elle s'empresse de qualifier de totalitaires quand ça l'arrange !

En tout cas, les belligérants, après avoir pansé leurs blessures, pensent déjà au prochain round, celui des élections législatives de juin. Après s'être étripés comme c'est pas permis, des alliances se constituent avec trois blocs plus ou moins homogènes. Celui du camp macroniste dont le panache blanc séduit les opportunistes de tous bords... Celui des « nationalistes » avec Zemmour et Nicolas Dupont-Aignan qui jeteront toutes leurs maigres forces dans la bataille pour essayer de constituer un contrepoids au pouvoir, qui s'annonce absolu, de

l'empereur Macron... Et celui des débris de la Gauche qui rejoindront à reculons le camp de Mélenchon, le dernier des Mohicans socialistes...

En tout cas, si Lhaj Miloud a un conseil à donner à nos amis de l'Hexagone, c'est de transformer ces trois blocs homogènes en grands partis cohérents et crédibles... Gageons que le taux d'abstention se verrait ainsi réduit de manière significative... Trois partis en lieu et place de la flopée des formations politiques existantes, on y gagnerait en clarté, non ? Quitte, pour compléter le topo, à en ajouter deux autres, celui des écologistes et celui des conservateurs «chrétiens-démocrates» ! On n'a oublié personne ? Cinq partis représentatifs et reflétant fidèlement le paysage politique français, c'est quand même mieux que le cirque actuel ! On pourrait d'ailleurs donner le même conseil à notre classe politique. Cinq partis, «khemssa ou khmiss 3lihoum», pourquoi pas ! A condition que nos «Zou3amas», leaders, laissent leurs egos de côté et qu'on change «chrétien-démocrate» par «islamo-démocrate» ? Comment ça, c'est incompatible ? Ca n'engage que vous, mes amis ! Ne faites pas dire à Lhaj Miloud tout haut ce qu'il s'interdit de penser tout bas !

The end ! Comme prévu, les «moutons» français, bêtes et disciplinés, ont fait barrage en cette nuit du 24 avril 2022... Ils peuvent aller se coucher, la conscience tranquille avec le sens du devoir accompli... Les Le Pen sont encore battus, pour la huitième fois, toutes compétitions confondues, distille perfidement leur futur allié des prochaines législatives, Eric Zemmour ! Rendez-vous maintenant aux prochaines législatives, au mois de juin ! Pour faire à nouveau «barrage» ?



L'Algérie de plus en plus seule face à son Polisario.

### Tebboune remis à sa place avec classe et panache...

**L**e changement de la vision de l'Espagne sur le dossier du Sahara est « inacceptable moralement et historiquement », a déclaré samedi 23 avril Abdelmadjid Tebboune. Dans une interview accordée à des médias nationaux, le président algérien, qui n'arrive pas à avaler cette nouvelle donne, a dénoncé le soutien du gouvernement espagnol du plan d'autonomie marocain, une position qui s'inscrit en rupture de la neutralité mâtinée d'ambivalence de Madrid sur ce conflit artificiel. « Nous avons de très solides liens avec l'État espagnol mais le chef du gouvernement (Pedro Sanchez, NDLR) a tout cassé », a indiqué M. Tebboune. Cassé le complot de l'Algésario ? Réponse immédiate du chef de la diplomatie espagnol José Manuel Albares : « Je ne vais pas alimenter des polémiques stériles mais l'Espagne a pris une décision souveraine dans le cadre du droit international et il n'y a rien d'autre à ajouter ». Pathétique, risible et aux abois, l'Algérie de Tebboune s'est mise en position de se faire remonter les bretelles... À qui le tour ?



## Le Maigret du CANARD



### Associations de défense des deniers publics

# Le plaidoyer troublant de Abdellatif Ouahbi

**Le ministre de la Justice a surpris plus d'un en affichant clairement sa volonté devant le Parlement d'interdire aux associations de défense des deniers publics d'ester en justice contre les élus prévaricateurs...**

**A**bdellatif Ouahbi est au centre d'une nouvelle polémique en relation avec la moralisation de la vie publique, provoquée par sa volonté assumée de priver les différentes associations de préservation des deniers publics de porter plainte contre les élus présumés prévaricateurs. Rien que ça ! Le ministre de la Justice, qui s'exprimait en séance plénière devant la Chambre des conseillers, mardi 19 avril, a justifié son projet en dégainant cet argument : l'argent des entités publiques est « une affaire qui concerne l'État ». Et d'aborder le sujet de ces élus en pagaille, régulièrement visés par des plaintes initiées par les associations en question, qui à force de dénoncer leur incurie chronique, sont devenues les nouvelles structures à abattre car empêchant de dé-tourner en rond.

M. Ouahbi leur dénie le droit d'ester en justice qui appartient à ses yeux au ministre de l'Intérieur en sa qualité de « responsable » du budget géré par les différentes collectivités territoriales. Pour lui, « la démocratie ce n'est pas faire ce que l'on veut mais faire ce qui doit être fait ». Dans cette affaire pour le moins troublante, M. Ouahbi s'érige en défenseur des élus dont il fait lui-même partie - il est député et président du conseil municipal de Taroudant - et qu'il considère victimes d'un travail de sape de leur crédibilité orchestré par ces associations qu'il a mises dans le viseur. « Il arrivera un moment où personne n'osera plus se porter candidat (à une élection). Car dès qu'une personne se présentera, il sera l'objet d'une plainte. Si l'on porte plainte contre moi, responsable politique, et que je passe un ou deux ans devant les tribunaux, quelle crédibilité aurais-je vis-à-vis des citoyens ? », explique-t-il, ajoutant qu'un citoyen n'a pas le droit de traîner un responsable politique devant la justice surtout, précise-t-il, si les véritables motivations de sa démarche restent mystérieuses. Les propos du chef du PAM ont aussitôt fait réagir les associations mises en cause dont les dirigeants ont dénoncé une tentative de défendre les « pilliers de l'argent public ». Dans un communiqué, rendu public le 20 avril, l'association marocaine de protection des deniers publics a condamné vivement la sortie du ministre de la Justice qu'elle juge contraire aux dispositions constitutionnelles et juridiques qui ont hissé la société civile au rang de partenaire dans l'élaboration des politiques publiques et leur évaluation. « Sans prendre de gants, Abdellatif Ouahbi s'est fait l'avocat de ces conseillers et présidents de commune peu scrupuleux qui se sont inquiétés auprès de lui de ce qu'ils qualifient de démarches calomnieuses orchestrées à leur égard par les associations de protection de l'argent public », croit savoir un député de l'opposition. « La volonté du ministre de la Justice de sortir la société civile du processus moralisation de la vie publique est une mauvaise nouvelle pour la démocratie et cache mal une volonté de museler les lanceurs d'alerte sur le pillage de l'argent public », renchérit pour sa part un avocat de Casablanca qui ironise en indiquant que le ministre de la Justice, avocat de carrière, a trouvé « de nouveau une cause indéfendable à défendre ».



Le ministre de la Justice est-il allé trop loin ?

## Laftit sonne la fin de la charité politique

**Un nouveau projet de loi vise à encadrer un secteur longtemps instrumentalisé par les professionnels des élections qui traversent l'ensemble des partis.**

**L**es dons à des fins de bienfaisance seront désormais réglementés. Fini le désordre qui régnait dans ce domaine de la solidarité sociale dont les acteurs profitent du vide juridique qui le caractérise pour en détourner l'usage, souvent à des fins politiques ou électoralistes. Le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit a présenté, mardi 19 avril devant la Chambre des conseillers, un nouveau projet de loi encadrant les opérations de collecte et de distribution des dons à des fins de bienfaisance. Les abus seront lourdement sanctionnés. Préparé de longue date, précisément dans la foulée de la bousculade, survenue en novembre 2017 dans la commune de Sidi Boulaalam aux environs d'Essaouira. Un drame qui avait fait 15 morts et 7 blessés parmi les candidats à la charité organisée par une association locale. Suite à cette tragédie, le souverain avait donné ses instructions au ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit, pour réformer la loi (qui date de 1971) relative aux appels à la générosité publique et la distribution

d'aides organisées dans la pratique par une circulaire du ministère de l'Intérieur qui dans la majorité des cas n'est pas appliquée dans toute sa rigueur. Ce qui donnait lieu à des cas de laxisme, voire de négligence et de complicité notamment avec les professionnels des élections.

C'est ainsi qu'on a vu des candidats qui, à l'approche de chaque occasion comme l'Aid El Kebir par exemple, font distribuer des moutons sous couvert de bienfaisance alors qu'il n'en est rien. Derrière cette générosité feinte se cache en fait une volonté de faire des obligés parmi les bénéficiaires qui en retour accordent leurs voix au donateur. Cette solidarité dévoyée, un parti en particulier, le PJD pour ne pas le citer, en a fait un business politique juteux en gagnant bien des circonscriptions aussi bien lors des élections législatives que communales. Le nouveau projet de loi (18-18), qui comprend 46 articles, qui viendront amender et compléter le cadre juridique ancien jugé



Une nouvelle loi pour mieux encadrer les dons...

inadapté au nouveau contexte politique et social actuel, se propose justement d'assainir le secteur de la solidarité dont les valeurs sont bien ancrées dans la culture nationale. En vertu du nouveau texte en préparation, toute action de collecte et de distribution de dons à des fins de bienfaisance « doit être soumise au préalable à une autorisation des autorités locales, à défaut, celle-ci tombe sous le coup de l'illégalité » passible de lourdes sanctions. Les élus malintentionnés qui instrumentalisent la charité à des fins politiques, obtenir un mandat électif ou le préserver, n'ont qu'à bien se tenir et faire à Abdelouafi Laftit la charité de bien l'écouter.



## Le Maigret du CANARD



### Le dernier blocage des TPE interroge

### la fiabilité de HPS Switch

# Chronique d'une panne programmée

**L'activité monétique nationale a été sérieusement perturbée en raison d'une grosse panne technique dans la plateforme du switch. En cause, HPS Switch habilité à centraliser les transactions commerciales effectuées par cartes bancaires sur le marché domestique. Enquête sur un bug fâcheux qui aurait pu être évité...**

**Ahmed Zoubair**

**C'**est un épisode noir qu'ont vécu les Terminaux de paiement électronique (TPE) victimes d'une panne technique assez sérieuse. Résultat : Il était impossible de payer par sa carte bancaire aux quatre coins du Maroc. Les premières alertes sur la perturbation du système ont été déjà envoyées le jeudi 21 et le vendredi 22 avril avec des blocages intermittents.

Mais la grosse panne, qui allait affoler les TPE, et imposer un frein d'arrêt à l'activité monétique, est survenue le samedi 23, soit le dernier week-end avant Aïd Al Fitr marqué d'habitude par une grande fièvre acheteuse. Ce qui a paralysé le business pendant de longues heures, de 15 à 19 heures 30. Une situation pour le moins frustrante pour de nombreux clients qui ne pouvaient pas payer leurs emplettes, que ce soit dans les supermarchés ou dans n'importe quel magasin ou centre commercial.

Du coup, c'est la panique à bord matinée de colère sur fond d'un désordre indescrivable qui s'est emparé aussi bien des acheteurs que des vendeurs devant le message invariable envoyé par les appareils de paiement : banque indisponible. Imaginez un peu la tête de tout le monde et la pagaille créée par ce bug surtout dans les caisses des grandes surfaces où le gros des transactions est réglé par carte. En une fraction de seconde, le cash a repris ses droits devenant indispensable pour régler ses achats.

Le premier réflexe pour ceux qui n'en avaient pas sur eux est de filer vers le GAB la plus proche pour retirer des billets de banque. Mais là aussi, surprise : l'interopérabilité pour les retraits interbancaires ne fonctionne que pour sa propre banque. Un usager CIH Bank ne pouvait pas par exemple retirer de l'argent que sur un GAB adossée à une banque CIH. Bonjour la galère.

### Pots cassés

Ce cauchemar, on le doit à HPS Switch de Mohamed Horani qui s'est fendu d'un communiqué laconique pour s'exprimer sur une défaillance de grande ampleur qu'il a expliquée par « un incident Hardware de la plateforme principale du Switch » qui a touché « de manière intermittente les opérations monétiques de la place ». Premier mensonge, la panne n'a rien d'intermittent, le blocage, d'envergure nationale, était total et persistant ce samedi 23 avril comme le Canard l'a constaté dans de nombreuses enseignes de la grande distribution et certains centres commerciaux.

En plus d'être court avec une volonté manifeste de minimiser un incident gravissime, curieusement, le communiqué de Horani Switch ne comporte la moindre formule d'excuse auprès des clients ni des commerçants qui ont été durement pénalisés par cette avarie. Un communiqué sec et froid qui nous apprend en guise de conclusion que « les équipes de HPS travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la place pour minimiser au maximum les impacts sur l'activité monétique à l'échelle nationale ». Circulez, il n'y a rien à voir...

L'activité monétique ! Sur ce point, Horani et ses services ne jouent pas là non plus cartes sur table car c'est d'activité commerciale qu'il s'agit et du préjudice monstre qu'elle a subi à cause de la panne de HPS switch. Le Centre monétique interbancaire (CMI), l'acteur de référence qui assure « la gestion des échanges monétaires électroniques entre particuliers, commerçants, e-commerçants, établissements bancaires et administrations publiques », a



Mohamed Horani, président de HPS.



# Le Maigret du CANARD



laissé des plumes dans cette affaire : 140.000 opérations de paiement ratées et 60.000 retraits interbancaires au niveau des GAB rejetées, qui totalisent un flux financier d'environ 80 millions de DH.

Sans compter le préjudice matériel subi par les différents commerçants qui n'ont pas pu conclure des transactions avec des clients dépourvus de cash.

Mais qui va payer les pots cassés de cette défaillance financièrement pénalisante pour les uns et les autres ? Le bug en question interroge profondément la fiabilité de la solution technique Power-Card adoptée par Horani Switch.

## Désir monopolistique

Car contrairement aux opérations domestiques gérées par HPS Switch, les transactions internationales n'ont pas été affectées, elles, par la panne. La raison ? Le service du switch est assuré pour ce qui est des transactions étrangères par Visa. Inutile de faire un dessin pour comprendre. Cela veut dire quoi concrètement ? Cela veut dire qu'un client de Casablanca était dans l'incapacité de payer ses achats via le TPE local pendant qu'un usager détenteur d'une carte bancaire marocaine pouvait régler au même moment ses achats dans un commerce français... Vous avez dit paradoxe ? A ce niveau de la clarté, il est difficile pour les services de Horani de brouiller les cartes. Cherchez plutôt l'erreur originelle.

Un maillon important de la chaîne de la monétique nationale est directement concerné par ce scandale et il a pour nom Bank Al Maghrib de Abdellatif Jouahri. Mais les dirigeants de cette institution ont évité bizarrement de s'exprimer sur le sujet. Or, c'est cette dernière qui a ordonné au CMI de se séparer des activités d'acquisition monétique et du switcing au profit d'un opérateur privé. La consultation lancée dans la foulée par le CMI a abouti naturellement au choix en 2016 de HPS, seule entreprise marocaine en vue maître de l'offre solutions de paiement électronique.

« Pour éviter justement la formation d'un monopole dans ce domaine et prévenir les risques d'une telle situation sur le commerce électronique, Abdellatif Jouahri (NDLR, le patron de Bank Al Maghrib) a voulu introduire les opérateurs Visa et MasterCard dans le cadre d'une interconnexion avec HPS Switch mais le patron de HPS Mohamed Horani a refusé cette solution », explique un connaisseur des dessous des cartes

électroniques. C'est d'ailleurs dans cette perspective de partage du réseau du switch que Bank Al Maghrib avait agréé en 2015 MasterCard Asie/Pacific et Visa International. Mais il semble que derrière la bonhomie apparente de Horani et son cal sur le front interprété comme la marque d'une grande assiduité dans la prière se cache un businessman redoutablement gourmand. Dire oui au partage du switch avec ses deux concurrents c'est accepter de partager un marché de près de 500 millions de DH... La panne des TPE ne se serait certainement pas produite si M. Horani avait privilégié l'intérêt général et accepté l'arrivée sur l'activité du Switch monétique des deux mastodontes qui, fort de leur expertise mondialement reconnue, auraient pris largement le relais suite à la défaillance de son Switch.

Mais comment se fait-il que Bank Al Maghrib, censé être le garant du bon fonctionnement des transactions électroniques en veillant à introduire la notion de concurrence dans un marché très sensible, s'est-il plié au désir monopolistique du président de HPS ? Dans le landernau, les langues commencent dans la foulée de la panne du samedi à se délier sur la relation très privilégiée liant Abdellatif Jouahri et Mohamed Horani, et certains vont jusqu'à susurrer que le désengagement contraint du CMI du switch serait l'expression d'un privilège accordé par le président de Bank Al Maghrib à son ami.

Quoiqu'il en soit, la dématérialisation des systèmes de paiement, qui connaît un essor remarquable au Maroc, est une activité trop essentielle, pour la laisser entre les mains d'un seul acteur fut-il irrésistible. Susceptible de provoquer un retour en force du cash dont Bank Al Maghrib mise sur le déclin dans les transactions commerciales, le bug des TPE du samedi 23 avril sonne comme un véritable avertissement. Horani continuera-t-il à avoir... carte blanche ?



## Diplomatie économique

### Abderrahim Atmoun plaide pour un partenariat Europe-Afrique rénové



L'ambassadeur du Maroc en Pologne, Abderrahim Atmoun.

En sa qualité de doyen du corps diplomatique africain, l'ambassadeur du Maroc en Pologne, Abderrahim Atmoun, a participé le 26 avril à un panel sous le thème « Forum de coopération entre l'Afrique et la Pologne » et qui s'inscrit dans le cadre du forum économique tenu à Katowice (du 25 au 27 avril). A cette occasion, M. Atmoun a présenté la vision africaine de S.M. le Roi Mohammed VI fondée sur une démarche globale, intégrée et inclusive et dont la finalité est de promouvoir la paix et la stabilité sur le continent et à y favoriser le développement économique et humain. M. Atmoun a saisi cette occasion pour mettre en valeur le grand potentiel de croissance de l'Afrique et expliquer la démarche du Maroc qui, en se hissant hissé au rang d'acteur majeur dans l'économie africaine, a tous les atouts pour jouer le rôle de hub. M. Atmoun a également détaillé les nombreux atouts du Royaume, notamment, sa stabilité politique, son climat des affaires attractif ainsi que la qualité de ses infrastructures. Tout en insistant sur la compétitivité du Royaume, notamment

en tant que hub logistique régional, et le rôle central que joue le port de Tanger-Med dans ce domaine, l'ambassadeur est revenu sur la visite effectuée par une brochette de chefs d'entreprises polonaises dans les Provinces du Sahara marocain dont ils souhaitent faire une plateforme pour conquérir le marché africain. M. Atmoun a plaidé pour un renouvellement du partenariat Europe-Afrique sur la base d'un accord mutuellement avantageux pour les deux continents, à travers une démarche inclusive qui comprend notamment le secteur privé et la société civile. Ont pris part à ce forum, marqué par la présence des représentants de grandes multinationales européennes, le président de l'Agence d'investissements polonaise, le président de la zone spéciale économique de Katowice, Janusz Michalek, le vice-président de l'Agence polonaise de l'investissement et du commerce Grzegorz Slomkowski, un aréopage de diplomates, et industriels ainsi qu'une délégation d'experts en questions économiques.



# Le Maigret du CANARD



**A** l'heure où notre pays est engagé dans la mise en œuvre de la généralisation de la protection sociale à l'horizon 2025, la publication par le CNDH d'un rapport sur « l'effectivité du droit à la santé » vient à point nommé. Ce rapport de plus de 70 pages (édition arabe) avec une synthèse en français de 18 pages constitue indéniablement une source inestimable pour toute personne intéressée par l'avenir de notre système de santé et pour les décideurs afin d'élaborer des politiques publiques appropriées en la matière. Construit à partir des échanges sur le terrain avec les personnes concernées et sur la base d'une documentation dense émanant de différentes sources tout en privilégiant l'approche droits humains, le document peut être considéré comme un prolongement du rapport de la commission spéciale sur le NMD, dans sa partie relative au secteur de la santé. En ce sens, tout en se recoupant avec les principales propositions du rapport de ladite commission, le rapport du CNDH a l'avantage d'être plus exhaustif tant au niveau du diagnostic qu'au niveau des propositions et recommandations.

Ainsi, le rapport a pointé du doigt les différents dysfonctionnements du secteur, dysfonctionnements qui sont du reste connus et reconnus. Ils résident dans le manque de moyens et dans une mauvaise gouvernance. D'abord, au niveau des moyens financiers, on sait que le budget consacré à la santé, nonobstant, certaines améliorations au cours des dernières années, demeure encore limité : moins de 7% du budget général plaçant le Maroc loin des normes exigées par l'OMS, à savoir 12 % du budget. Ensuite au niveau des ressources humaines et du taux d'encadrement, il y a un manque criant du personnel soignant (médecins et d'infirmiers), soit à peine 2 pour 1000 habitants. Ce déficit est aggravé par une répartition inéquitable des ressources dans la mesure où les deux régions, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra concentrent à elles seules près de la moitié des effectifs de la santé, créant ainsi des déserts médicaux déplorables. Par ailleurs, les dépenses de la santé supportées directement par les ménages représentent plus de 50% de l'ensemble. Le reste est financé par le budget général de l'Etat et les cotisations à la sécurité sociale. Dans de telles conditions, les citoyens démunis, n'ont d'autre « alternative » que de renoncer à la consultation d'un médecin et se contenter des moyens traditionnels. Un chiffre en dit long à ce sujet : on compte moins d'une consultation annuelle par habitant (0,6). Ce ratio dégringole à 0,3 dans la région Draa Tafilalet, soit une consultation médicale tous les 40 mois ! (Année 2017). A noter aussi, que le citoyen marocain ne consomme en moyenne que 450 DH de médicaments par an, soit un peu plus d'un dirham par jour !! Sachant bien sûr qu'il s'agit d'une moyenne qui cache beaucoup de disparités. Cette limite d'accès au médicament s'explique bien sûr par la faiblesse du pouvoir d'achat de la population, mais aussi par le niveau élevé du prix des médicaments dû au manque de transparence qui caractérise l'industrie pharmaceutique (en se référant à un rapport du Conseil National de la Concurrence juin 2020). Ces dysfonctionnements sont apparus au grand jour avec la crise du covid-19. Ce qui explique l'urgence

## POINT DE VUE

### Abdeslam Seddiki



.....  
**Economiste,**  
**ancien**  
**ministre de**  
**L'Emploi et des**  
**Affaires sociales.**  
 .....

### Le rapport du CNDH sur l'effectivité du droit à la santé

## Plus de moyens et une bonne gouvernance

de lancement du chantier de la généralisation de la protection sociale dans un délai relativement court. La généralisation de l'AMO devant en principe s'achever avant la fin de cette année. Un défi de taille. Le rapport du CNDH, de par les recommandations multiples qu'il contient, pourrait constituer un outil précieux dans ce sens. Bien sûr, la santé ne doit pas être traitée avec une approche sectorielle et indépendamment du reste. Et c'est tout à fait judicieux que le CNDH ait opté pour une approche multisectorielle reposant « sur la recherche des intersections et des éléments d'interdépendance entre les problèmes de santé et leurs déterminants économiques et sociaux liés, notamment aux politiques de l'éducation, de l'emploi, du logement, de l'environnement, des modes de vie, de l'alimentation, ainsi que tout ce qui se rapporte au cadre de vie de l'Homme, et qui affecte directement ou indirectement la possibilité de jouir du niveau de santé physique et psychologique le plus élevé possible d'autre part. ». C'est ce qu'on désigne par le concept « One Health ».

Les mesures proposées en vue de garantir l'effectivité du droit à la santé pour tous sont structurées autour de 5 axes : l'axe législatif, la gouvernance, la prévention, la formation et la recherche scientifique, l'intégration du secteur privé dans le système national de santé. Ce dernier est considéré comme un « opérateur privé assurant un service public ». Cependant, cette question de la place du secteur privé aurait mérité, à notre avis, de la part d'une institution soucieuse de la protection et de la promotion des droits humains, plus de développements au lieu de se contenter de faire l'apologie des trois P (Partenariat Public Privé). Il fallait lever la confusion entre un service public (à but non lucratif) et un service fourni par le privé (nécessairement marchand).

Par ailleurs, on soulignera avec force, l'intérêt accordé par le CNDH à certaines questions sensibles comme la santé sexuelle et reproductive, l'interruption volontaire

de la grossesse, le traitement du SIDA (Syndrome d'Immuno Déficience Acquise), la santé des migrants et des exilés qui vivent dans des conditions précaires. Un intérêt similaire est accordé au traitement de la situation des personnes âgées, à la santé mentale et psychologique...

On le voit, nous avons affaire à un travail de qualité bien fouillé, préparé selon une approche participative et présenté dans les règles de l'art. Cependant, certaines qualités peuvent se transformer en défauts. Ainsi, à force de vouloir être exhaustif, en multipliant les recommandations qui dépassent la centaine, on a du mal à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Il aurait mieux valu, de notre point de vue, mettre l'accent sur une dizaine de mesures phares qui seraient susceptibles de déclencher une dynamique dans le secteur de la santé.

Espérons, enfin, que l'actuel rapport bénéficiera de l'attention du gouvernement et de tous les intervenants dans la santé qu'ils soient producteurs, consommateurs ou régulateurs. Le CNDH a fait ce qu'il devrait faire. Au gouvernement de prendre le relais et de poursuivre la tâche. ▶

PLUS DE 800.000 MAROCAINS FUMENT LE CANNABIS...

NOUS SOMMES  
UNE VRAIE FORCE,  
LES GARS !

CRÉONS ALORS LE PARTI  
DE LA FUMETTE ET DES  
JOINT-VENTURES



ZAG

## Twitter tombe dans l'escarcelle de Musk

**C'**est désormais chose faite ! Après plusieurs heures de négociations, Twitter a annoncé, lundi 25 avril, avoir accepté l'offre de rachat d'Elon Musk, patron de Tesla et SpaceX. L'homme le plus friqué au monde, qui possédait 9,2% du réseau social, a déboursé la bagatelle de 44 milliards de dollars pour assouvir ses nouvelles ambitions numériques. Cette méga opération annonce une transformation profonde de Twitter dont le milliardaire de 50 ans entend faire « la plateforme de la liberté d'expression dans le monde ». C'est déjà le cas, non ? Pas du tout. Dans la vision de celui qui se vit en « absolutiste de la liberté d'expression », être libre c'est de dire et de véhiculer tout ce qu'on veut. Y compris le mensonge, les faknews, les théories complotistes et les discours de haine. Vive Twitter sans filtre !





## Bec et ANGLE



**MARINE LE PEN**  
Patronne du Rassemblement national



# Les Français n'arrêtent pas de me jouer des tours

Une équipe du canard a recueilli le témoignage à chaud de la cheftaine du Rassemblement national (RN) après sa troisième défaite à l'élection présidentielle française.

**Alors, Marine, c'est le 8ème échec lepéniste, père et fille, dans la course à l'Élysée. Cela ressemble à une malédiction politique ?**

Ces échecs en série honorables commencent franchement à me peser sur le moral après avoir longtemps stimulé mon combat politique. Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir tout essayé. J'ai renoncé à l'essentiel de mes engagements politiques d'avant pour masquer la vraie nature de mon parti et augmenter mon capital sympathie auprès des Français. J'ai même surjoué la politesse pendant le débat politique de l'entre-deux tours.

**Tous ces virages à 180 degrés n'étaient pas suffisants...**

Il aurait fallu peut-être que je change de prénom, devenir Fatima Le Pen et porter le voile pour attendrir plus les électeurs pour qu'ils arrêtent de me jouer des tours...

**Vous êtes à ce point désespérée ?**

Bien sûr, surtout que je prends de l'âge. Figu-

rez-vous j'afficherai 59 ans au compteur à la fin du second mandat de Macron le veinard. Je serai alors moins sexy, mais seule consolation, mes idées ne prendront pas une seule ride. Comment ne pas être désespérée alors même que la mise en scène de mon amour immodéré pour les chats que j'assume n'a servi à rien ? Finalement, les Français ont préféré renouveler le bail du chiot. Il y a de quoi aboyer de rage...

**Ce n'est pas gentil de parler ainsi du président de la république... Et le fair-play politique, bon sang !**

Épargnez-moi votre morale à deux sous et aidez-moi plutôt à trouver le truc qui va convaincre mes compatriotes de m'expédier à l'Élysée...

**Abandonner les chats dont vous êtes visiblement une grande éleveuse au profit des ours ?**

Arrêtez s'il vous plaît, vos sous-entendus politiquement incorrects. Je n'ai rien à voir avec Poutine et je ne suis pas son obligée. Ce sont des ragots colportés par les ennemis obscu-

rantistes du lepénisme éclairé, jaloux de mes roubles de la fortune, pour me discréditer. Mais ils ne réussiront pas à sataniser de nouveau la dédiable du RN.

**Mais si, ils ont réussi...**

En fait, ce qui me rend folle de rage c'est de constater que les Étrangers notamment musulmans, que je veux relocaliser, vont non seulement rester en France en continuant de la souiller mais qu'ils vont déferler en masse pendant le second quinquennat de Macron. A ce rythme, la France devient de plus en plus invivable.

**Vous ne comptez pas émigrer par hasard ?**

J'y pense sérieusement. On m'a parlé d'un endroit réputé pour son vivre ensemble où je coulerai volontiers mes vieux jours de frustrée du pouvoir.

**Où ?**

à Marrakech au Maroc !

## Les « Mangeurs de Ramadan » Anonymes (4)

# L'esprit et la lettre

Bonjour, tout le monde ! Heureux d'être parmi vous à l'occasion de cette nouvelle rencontre... Et merci à notre président de m'avoir donné la parole au nom du groupe numéro 3. Celui des mangeurs de ramadan qui s'assument... Ou essayent, en tout cas... Ce n'est pas facile tous les jours, hélas ! Non, nous ne sommes pas malades... Oui, nous ne jeûnons pas pendant ce mois dit sacré... Pourquoi ? Parce que nous estimons que le jeûne est préjudiciable à la santé... Tant de l'économie que des personnes ! D'aucuns nous taxeront de mauvais musulmans, considérant qu'il s'agit d'un des piliers de l'islam qui s'impose à tous les croyants bien portants... Et justement, si nous ne faisons pas le Ramadan, c'est pour continuer à bien nous porter ! Ne vous y mé-

prenez pas, nous sommes croyants nous aussi, comme la plupart de nos concitoyens... mais à notre manière ! Nous croyons en la liberté de culte, tout simplement ! Certains nous considèrent comme des infidèles, des vendus, des renégats... Nous serions influencés par la culture occidentale... Nous serions des bourgeois décadents qui ne connaissent pas un seul verset du Coran ! Détrompez-vous, mes amis, il y a dans notre groupe des érudits qui en connaissent plus sur l'esprit de l'islam que bien des barbus qui ne s'attachent qu'à la lettre... Raison pour laquelle, sans doute, ils ont pris «du recul», privilégiant le fond à la forme, et considérant que les pratiques religieuses ne sont qu'un moyen, pas une fin en soi... Pour les membres de notre

groupe, l'appartenance à une religion n'a rien à voir avec l'affiliation à un club de football. Or, il n'y a rien de plus malsain que ces querelles de clochers qui perdurent depuis les croisades... On assiste à une sorte de compétition absurde entre religions comme s'il s'agissait de clubs de foot se disputant la Champions League de l'au-delà. Tout le monde veut remporter le titre et obtenir un aller simple pour le paradis ! Et là, je renvoie dos à dos chrétiens, musulmans et juifs... Quand comprendront-ils qu'ils auront beau faire ramadan, carême ou shabbat, faire leurs cinq prières quotidiennes, ou se taper la tête contre un mur, faire le pèlerinage à la Mecque, à Rome ou à Jérusalem, rien de tout cela ne leur garantira le paradis ! Si leurs cœurs ne sont pas purs,

s'ils ont triché, manipulé, exploité, jaloué, leur place est en enfer, bien au chaud ! Pour autant qu'il existe un enfer ! Oui, nous avons aussi la faiblesse de croire qu'un Dieu miséricordieux ne peut faire griller ses créatures comme des merguez durant toute l'éternité, et ce quels que soient leurs péchés ! Maintenant, se priver de nourriture le jour et se gaver la nuit, la belle affaire ! Être d'une humeur exécrable de l'aube au crépuscule sous prétexte qu'on jeûne et roupiller au travail en en faisant le moins possible, si c'est là le comportement d'un croyant, non merci, très peu pour nous ! Nous préférons nous abstenir et ne rien changer à nos habitudes... Dieu reconnaîtra les siens !

(A suivre) ▶

N. Tallal



# Le MIGRATEUR



## Mali Découverte d'un charnier près d'une base française

L'annonce via un tweet diffusé le 20 avril par un certain « Dia Diarra » de la découverte d'un charnier près de la base militaire de Gossi que l'armée française a remise au nouveau régime militaire malien le 19 avril dernier a eu l'effet d'un séisme, d'autant plus que l'information est tombée en pleine guerre en Ukraine. Accusée d'être la responsable de ce cimetière de fortune où ont été enterrés des centaines de civils maliens la France en attribue la responsabilité à des mercenaires russes du groupe privé Wagner qui selon les Français se sont emparés de cette base, qui accueillait 300 soldats français, en moins de 24 heures.

Pour étayer ces accusations, l'armée française a affirmé le 22 avril avoir filmé par drone des mercenaires russes en train d'enterrer des corps près de cette base.

D'après l'état-major français, cette manœuvre a pour but d'accuser les Français, en plein retrait du pays, d'avoir laissé un charnier derrière eux. Les Nations unies qui ont dépêché des enquêteurs sur le site en question se déclarent « extrêmement préoccupées » par le fait que le Mali les a empêchés de se rendre dans une ville où des troupes locales et des combattants russes présumés auraient tué des centaines de civils, a déclaré mercredi 20 avril l'ONU. Selon un rapport de Human Rights Watch, au moins 300 hommes auraient été exécutés sommairement lors d'un raid mené du 27 au 31 mars à Moura, une ville d'environ 10 000 habitants infiltrée par des militants islamistes.

Les survivants ont déclaré que des mercenaires blancs, soupçonnés d'être des Russes, ont pris part au massacre qui a suscité un tollé interna-



L'armée française a affirmé, le 22 avril 2022, avoir filmé des mercenaires russes en train d'enterrer des corps près de la base de Gossi, au Mali, après le départ des troupes françaises. (HANDOUT / FRENCH ARMY GENERAL STAFF / AFP).

tional et incité les Nations Unies à ouvrir une enquête. Le Mali a nié ces allégations, affirmant qu'il avait mené une opération professionnelle pour attaquer les insurgés à Moura, et qu'il procéderait à sa propre évaluation.

« Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que les autorités maliennes n'ont toujours pas accordé l'accès aux enquêteurs des droits de l'homme de l'ONU », a déclaré le porte-parole de l'ONU, Seif Magango, dans un communiqué.

La junte qui a renversé le gouvernement malien lors d'un coup d'État militaire en été 2020 a sollicité l'aide de combattants privés appartenant au groupe russe Wagner, accusé de commettre des exactions dans d'autres pays et sanctionné par l'Union européenne. Le Mali et la Russie ont précédemment déclaré qu'il ne s'agissait pas de mercenaires mais de formateurs aidant les troupes locales avec des équipements achetés en Russie. Le gouvernement russe nie tout lien avec Wagner.

## Guinée : L'ancien président Alpha Condé « libre »

L'ex-président guinéen, Alpha Condé, renversé le 5 septembre dernier, est « libre » de ses mouvements et peut librement recevoir ses proches, a annoncé vendredi soir le Président de la Transition dans ce pays.

« Le Comité National du Rassemblement pour le Développement CNRD et son Président le colonel Mamadi Doumbouya, Président de la Transition, chef suprême des Armées, informent, l'opinion nationale et internationale que l'ancien président de la République (M. Condé) est libre », indique un communiqué officiel publié vendredi 22 avril soir.

Toutefois, le président Condé « demeurera à l'actuelle résidence de son épouse (à Conakry) jusqu'à l'achèvement des travaux de construction de son domicile privé », souligne le communiqué.

« Tout en continuant de bénéficier d'une protection adéquate, il pourra recevoir à sa demande les membres de sa famille biologique, politique, des amis ou proches », ajoute le texte.

Le Président de la Transition « rassure le peuple de Guinée et la communauté internationale, que la dignité et l'intégrité du professeur Alpha Condé seront toujours préservées conformément à son rang, à son statut et aux vertus de la tradition africaine », note le communiqué.

Le Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG), le parti de M. Condé, avait le 15 avril « réitéré sa demande de libération totale et inconditionnelle du président » Condé et annoncé, en signe de protestation, son refus de participer aux assises nationales, ouvertes le 22 mars jusqu'au 29 avril, ainsi qu'à tout dialogue politique.

## Emmanuel Macron réélu

### Une victoire et des urgences

La victoire de 17 points d'Emmanuel Macron sur son adversaire d'extrême droite Marine Le Pen a été accueillie avec soulagement et satisfactions dans les capitales occidentales. Mais tout n'est pas rose. Les questions économiques devraient être une priorité de son second mandat et ce ne se sera pas une sinécure sur que le résultat final a été assombri par le meilleur score jamais enregistré par l'extrême droite. M. Macron est le premier président qui aura à peine 55 ans s'il décide de se représenter en 2032. Ce qui est sûr c'est qu'il est devenu le premier président français depuis 2002 à remporter un second mandat, avec 58,5 % des voix au second tour, contre 41,5 % pour son adversaire de droite, Marine Le Pen, selon les résultats définitifs du ministère de l'Intérieur. Il s'agit d'une marge de victoire plus importante que celle prévue par les sondages après le premier tour de scrutin du dimanche 10 avril.

Félicitant M. Macron sur Twitter, le président Biden a qualifié la France de « plus ancien allié et de partenaire clé pour relever les défis mondiaux. » « Je me réjouis de la poursuite de notre étroite coopération - notamment en matière de soutien à l'Ukraine, de défense de la démocratie et de lutte contre le changement climatique », a écrit le locataire de la Maison-Blanche.

Mais la victoire de M. Macron a également été plus étroite qu'en 2017, lorsqu'il a affronté pour la première fois Mme Le Pen, anti-Otan et pro-russe. Moins d'électeurs ont soutenu M. Macron cette fois-ci, alors que le taux d'abstention le plus élevé pour un second tour d'élection présidentielle depuis un demi-siècle - 28 % - a souligné la montée de la désillusion politique et des griefs économiques.

Clément Beaune, Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, a reconnu que la France était « divisée » et « inquiète », notamment sur les questions du pouvoir d'achat comme le coût de la vie et les prix de l'énergie. « Maintenant, nous devons travailler sur ce sujet », a déclaré M. Beaune lundi. Dans la ville de Rennes et à Paris, de petites manifestations contre la réélection de M. Macron ont brièvement tourné à la violence dans la nuit de dimanche à lundi, lorsque des manifestants ont affronté des policiers anti-émeutes, ce



Emmanuel et Brigitte Macron au Champ de Mars, soirée du 24 avril 2022. Photo SIPA/AP/Christophe Ena.

qui a conduit à quelques arrestations. Les forces politiques françaises tournent maintenant leur attention vers les élections de l'assemblée nationale (chambre basse) en juin, un test crucial pour M. Macron, dont la coalition détient une forte majorité législative. Les résultats de ces élections détermineront jusqu'où il pourra aller dans la mise en œuvre de son programme national. « Le plus grand défi de Macron sera de créer un sentiment de cohésion dans un pays extrêmement fragmenté où l'extrême droite obtient 41 % des voix », a déclaré Tara Varma, directrice du bureau parisien du Conseil européen des relations étrangères. « La reconfiguration politique qui a commencé il y a cinq ans va maintenant s'achever car de nouvelles alliances vont forcément émerger. » Mme Le Pen cherchera à rester au Parlement, où elle occupe un siège depuis 2017, a déclaré lundi un haut responsable de son parti, le Rassemblement national, Louis Aliot, à la radio France Inter. Son parti n'a fait élire qu'une poignée de députés cette année-là et espère s'appuyer sur sa performance présidentielle. « Maintenant, c'est une autre élection qui commence, et plus important encore, ce sont 577 élections qui commencent », a déclaré M. Aliot, faisant référence au nombre de sièges qui seront à pourvoir.

le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maârif - Casablanca -  
Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78  
E-mail : [contact@lecanardlibere.com](mailto:contact@lecanardlibere.com)  
Site web : [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar  
Abdelkarim Chankou  
Saliha Toumi  
Ahmed Zoubair

CARICATURES  
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine  
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

PÉNURIES  
LES FILES D'ATTENTE S'ALLONGENT





## Can'Art et CULTURE



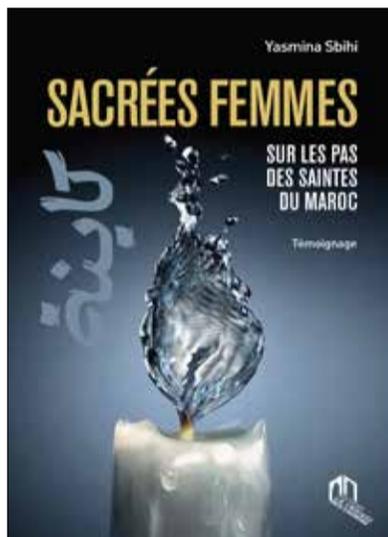
« **Sacrées femmes. Sur les pas des saintes du Maroc** »

# Un livre en hommage à la femme marocaine

Extrait de l'avant-propos de l'auteur:

« C'est un devoir de mémoire aussi, l'histoire des femmes qu'on ne nous raconte pas et la transmission d'un legs sacré. Plus de 99 noms sont cités, certaines connues, d'autres pas. Du Souss, au sud du Maroc, ou le projet a été initié, en remontant jusqu'à Fès et en passant par Marrakech, Rabat et Chaouen. C'est aussi un hymne à l'unité nationale matérialisée par son axe spirituel du nord au sud du royaume à travers l'histoire de la sainteté au féminin.

Nous citerons, dans un premier temps, les saintes en Islam, parmi elles, les mères et épouses de prophètes citées dans le Coran, celles qui ont côtoyé notre Prophète et ses descendantes. Ses héritières spirituelles, comme l'icône Rabea al-Basriya, seront reconnues pour leur sainteté, par la lignée, par l'expérience extatique et par l'ascèse. Elles seront identifiées pour leur savoir, par leurs qualités humaines ainsi que leurs prodiges, et leur renommée se bâtit selon leurs parcours spirituels. Elles ont fondé des



zaouias et des médersas (écoles traditionnelles) ou se sont consacrées au service de la communauté. Leur sainteté est dans notre patrimoine une inscription sociale autant qu'une référence mystique.» Dans cet ouvrage de 270 pages, publié chez La Croisée des Chemins, Yasmina Sbihi nous présente des femmes tantôt méconnues tantôt peu connues, des saintes du Maroc d'hier et d'aujourd'hui. Elle nous fait découvrir leurs par-

cours mais également, voire surtout, leurs enseignements et leurs sagesse.

Ce livre est dédié à la femme marocaine et toutes les femmes du monde.

Il s'inscrit autant dans la sensibilisation à la préservation d'un patrimoine sacré que dans la réhabilitation de la place de la femme dans la société, et surtout, il répond aux stigmatisations du radicalisme religieux, avec humilité et conviction, grâce à la spiritualité.

C'est un voyage dans le temps et dans l'espace qui honore la mémoire des saintes femmes du Maroc : parcours de vie, enseignements, prodiges et symboles, principalement dans le Souss et Fès, axe représentant l'unité spirituelle du pays dans sa diversité culturelle.

Yasmina Sbihi est architecte et professeur à l'École Nationale d'Architecture de Rabat et à l'Université Euro Méditerranéenne de Fès. Chercheur en Soufisme et patrimoine spirituel, elle est l'auteur du livre Sur les pas de sidi Ahmed Tijani, voyage dans sa zaouia aux quatre coins du monde aux éditions Afrique Challenge (2015).

« **Le Bleu du Caftan** » sélectionné au 75ème festival de Cannes

Le film marocain « Le Bleu du Caftan », réalisé par Maryam Touzani, produit par Nabil Ayouch et co-produit par Amine Benjelloun vient d'être sélectionné au 75ème festival de Cannes, qui aura lieu du 17 au 28 mai sur la Croisette. Il sera montré en sélection officielle Un Certain Regard en compagnie de 18 autres films du monde entier.

Ce film est une production d'Ali n' Productions (Maroc) et des films du Nouveau Monde (France), coproduit par Velvet Films (Belgique) et Snowglobe (Danemark), soutenu par le Centre Cinématographique Marocain. Il est distribué par Ad Vitam et les ventes internationales sont assurées par Films Bou-



tique. Le long métrage met en scène Halim et Mina, un couple qui tient une boutique de Caftans dans la médina de Salé, rejoint par Youssef, un jeune apprenti qui partage avec son Maalem, Halim, la même passion sincère pour la couture. Halim est marié depuis longtemps à Mina. Le couple vit depuis toujours avec le secret d'Halim, son homosexualité qu'il a appris à taire. La maladie de Mina et l'arrivée d'un jeune apprenti vont bouleverser cet équilibre. Unis dans leur amour, chacun va aider l'autre à affronter ses peurs.

Ce film parle de transmission, de tradition et d'amour, au sens le plus large du terme.

« Le bleu du Caftan » est interprété par Saleh Bakri, Lubna Azabal, Ayoub Misioui, Mounia Lamkimel, Hamid Zoughi et de nombreux autres comédiens et comédiennes marocains.

## Les sites archéologiques du Maroc à portée de clics



Le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication a officiellement lancé, le mardi 19 avril, la première application de visite virtuelle du rivage nord du Sahara à l'époque médiévale.

Confié au collectif ByAppli.ma (Agence de création d'Applications Mobiles) depuis avril 2021, le développement de l'application qui concernera dans un premier temps six sites archéologiques a été porté par le Centre Jacques Berque de Rabat, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communi-

cation et l'ambassade de France au Maroc. Première application du genre, disponibles en trois modes de consultation, « La Route des Empires » permet de visiter virtuellement le rivage nord du Sahara médiéval (du Tafilalet à l'oued Noun), où s'étendait l'une des routes commerciales les plus importantes d'Afrique à l'époque médiévale.

La prise de contrôle de cette route fut à l'origine de l'émergence des grands empires marocains du Moyen Âge, des Almoravides (Xe siècle) aux Saâdiens (XVIe siècle).

Cette application est téléchargeable sur les stores Apple et Android, sur tablette et smartphone. Elle permet de visualiser six sites archéologiques de cette route : Igiliz, Agadir Oufella, Sijilmâssa, Nûl Lamta, Zagora et Akka.

L'application complète sera disponible dans les salles Micro-folies des Instituts français de Casablanca, Meknès, Marrakech et Rabat afin de pouvoir expérimenter une visite en réalité virtuelle 3D (avec casque).

Cette visualisation complète sera également disponible sur chacun des sites, au sein d'un centre d'interprétation patrimoniale dédié.

### Exposition sur le thème de la migration à Rabat

Le Goethe-Institut Rabat abrite, du 17 mai au 04 juin 2021, une exposition artistique dans le cadre du projet interdisciplinaire « Migration – Recherches », qui traite des différents aspects de la migration depuis et vers le Maroc et l'Allemagne en 2021.

L'exposition présente des artistes marocains et internationaux qui explorent la thématique de la « migration » sous la direction de Nouha Ben Yebdri (Mahal Art Space, Tanger), indique un communiqué du Goethe-Institut Marokko Rabat.



# Et BATATI ET BATATA



## Rajeunir d'un an c'est possible !

En Corée du Sud, chaque citoyen a deux âges différents : l'âge international basé sur l'anniversaire de naissance et l'âge coréen appelé « Hanguk-nai » qui repose sur une méthode de calcul ancestrale. Un nouveau-né atteint un an le jour de sa naissance et souffle ses deux bougies au 1er janvier suivant. Ce système prend en compte les neuf mois passés dans le ventre de la mère, arrondis à un an. Or d'après Ouest-France (17/4), le Président Yoon Sur-yeol a annoncé qu'il entendait changer la loi pour ne conserver que l'âge international basé sur la date de naissance. Selon nos confrères, c'est déjà cet âge qui prédomine aux niveaux légal et administratif mais le « Hanguk-nai » reste très présent dans les interactions sociales ce qui a le don d'exaspérer une partie de la population. D'après un récent sondage évoqué par Ouest-France, 70 % des Sud-Coréens seraient pour l'abandon de cette méthode de calcul. Dès le 10 mai 2022, date de l'investiture du président élu, l'âge international pourrait donc être considéré comme l'âge légal et social ce qui aurait pour effet de faire perdre un an voire deux ans aux citoyens. La mesure permettrait toutefois de supprimer certaines complexités administratives et de simplifier les échanges internationaux.

## Riche mais sans-papiers

Un Algérien de 28 ans en situation illégale a gagné 250.000 euros à un jeu de grattage de la loterie nationale belge et bataille désormais pour récupérer son gain, qui ne lui sera versé que s'il peut prouver son identité, rapport le Figaro (15/4). Joint vendredi par l'AFP, Alexander Verstraete, l'avocat du jeune homme, a expliqué que le billet gagnant était actuellement entre les mains de la justice, à Bruges (nord), après que trois amis ont tenté en vain de récupérer l'argent pour lui. Cela a valu à ces derniers, qui sont également Maghrébins, d'être soupçonnés de vol et de passer une nuit en garde à vue la semaine dernière, a souligné Me Verstraete. Le parquet de Bruges a ouvert une enquête pour retrouver l'heureux gagnant. Celui-ci a pu dédouaner ses amis en se présentant à la police avec son avocat, mais il doit désormais prouver lui-même sa bonne foi. « Mon client est en situation illégale, il n'a aucun papier et n'a pas non plus de compte en banque », a dit l'avocat, « nous sommes en train de chercher ces documents qui pourront prouver son identité, il va devoir contacter sa famille en Algérie ». « Le gagnant, lui, ne s'est pas présenté chez nous, on ne l'a pas vu, ce qui bloque pour l'instant la procédure de remise du gain », assure Joke Vermoere, porte-parole de la loterie nationale. Le billet gagnant a été acheté il y a quelques semaines à Zeebruges, cité portuaire belge qui est une destination prisée des migrants tentant de rejoindre clandestinement l'Angleterre cachés dans des camions ou des conteneurs.

## A 2 ans, ils s'enfuient de la crèche à moto !

Deux petits garçons, âgés de deux ans, ont profité d'un moment d'inattention des adultes pour quitter leur crèche avec leurs motos d'enfants... Drôle de surprise pour cette passante de la ville d'Almeria, dans le sud de l'Espagne, lorsqu'elle a aperçu, en ce lundi saint (18/4), une course de motos d'un genre nouveau. A un feu tricolore, elle est tombée sur deux enfants, juchés sur leurs jouets, visiblement en pleine course de motos. Elle s'est alors dit qu'il y avait forcément quelque chose qui ne tournait pas rond dans cette histoire. Alertée par la passante, la police a mis fin à la cavale des deux petits. Parce que ces derniers s'étaient en fait échappés de leur crèche, profitant d'un moment d'inattention des adultes pour se glisser hors de l'établissement. Pris dans leur jeu, ils ont tout de même parcouru 300 mètres et c'est à plusieurs rues de la crèche qu'ils ont donc été retrouvés. Selon l'agence EFE, citée par la radio Cadena Ser, l'inspection du ministère de l'éducation et de la famille d'Andalousie a ouvert une enquête pour tenter de comprendre comment une telle fugue a pu se produire. Selon les premiers éléments, en ce jour de Pâques, le personnel habituel de la crèche était en congés et le sous-traitant du service de garde aurait été moins vigilant laissant une porte de l'établissement ouverte. Ce qui aurait profité aux deux motards en herbe... En attendant, les parents des enfants qui fréquentent cette crèche ne cachaient pas leur émotion face à cette inattention qui aurait pu être beaucoup plus dramatique. Ils réclament des sanctions et envisagent même une action en justice.



## Rigolard



**\*Il était une fois un camionneur** qui s'appelait Gaston. Il chantait toujours à tue-tête dans son camion. Voici les quelques mots de sa superbe chanson : « J'm'appelle Gaston, J'chauffe un camion, j'men va à Boston ».

Après un bon bout de chemin, Gaston décide d'arrêter de chanter pour écouter la radio. Il se met sur le poste désigné pour cette ville et continue son chemin.

Radio : « Alors bonsoir à tous nos auditeurs, nous voudrions vous informer qu'il y a des extra-terrestres qui rôdent dans le coin de Boston, prière de faire attention ».

Gaston n'en croyait pas ses oreilles. Il éclate de rire, ferme sa radio et recommence à chanter. « J'm'appelle Gaston, j'chauffe un camion, j'men va à Boston ». Tout à coup, Gaston aperçoit des lumières rouges et bleues qui clignotent dans la forêt.

Curieux, en repensant à ce qu'avait dit les amateurs de radio, Gaston décide de se rendre dans les bois pour voir si c'est bel et bien vrai qu'il y avait des extra-terrestres. Il se range en bordure de l'autoroute et commence sa marche dans la forêt. Il tasse les feuillages tout en se cachant pour ne pas être vu par les extra-terrestres.

Quand tout à coup, il aperçoit une tête. Gaston quelque peu effrayé dit en criant : « Eille, eille, moi j'm'appelle Gaston, j'chauffe un camion pis j'va à Boston ». C'est alors que l'extra-terrestre lui répond : « Moi j'm'appelle Roger, chui ambulancier pis j'étais en train d'chier ».

**\*Un homme retrouve un de ses amis** assis dans un fauteuil roulant pour handicapé.

- Qu'est-ce qui t'es arrivé ?

- Un accident de voiture. Les médecins ont dit que je resterai paralysé à vie.

- Mon pauvre ! C'est épouvantable !

L'autre lui fait signe de se pencher et lui glisse à l'oreille :

- C'est un secret, ne le répète à personne, mais je n'ai rien. J'ai tout simulé pour toucher les cent briques de l'assurance, et ça a mar-

ché !

- Et tu vas jouer au paralytique toute ta vie pour cent briques ?

- Bien sûr que non ! La semaine prochaine, je pars pour un pèlerinage à Lourdes...

**\*C'est un astronome qui fait des conférences** dans les grandes villes possédant un observatoire. Toutes les nuits, il fait les mêmes observations, raconte les mêmes anecdotes, répond aux mêmes questions. Il en a un peu marre et en parle à son chauffeur alors qu'ils se rendent à la ville suivante.

- Écoutez Bernard (le chauffeur s'appelle Bernard), depuis le temps que vous m'écoutez faire mes conférences, vous connaissez le topo par coeur : Je vous propose que l'on échange les rôles demain ; vous ferez la conférence, et moi je conduirai la voiture. Comme personne ne me connaît dans la prochaine ville, tout se passera bien.

Le chauffeur qui est un passionné d'astronomie est d'accord.

Le soir venu, le chauffeur remplace l'astronome au pied levé. Il décrit brillamment les constellations et reçoit un tonnerre d'applaudissement à la fin de son exposé. Vient ensuite la traditionnelle séance de questions.

- Qui a découvert Uranus ?

- C'est William Herschel

- Et qui a découvert Pluton ?

- Clyde Tombaugh, répond le chauffeur qui savait ça aussi.

Enfin, du fond de la salle, une question est posée :

- Pourriez-vous nous dire les avantages et les inconvénients entre le modèle d'instabilité par accroissement du disque et celui par pulsation, pour ce qui concerne l'explication des explosions des étoiles à cataclysme variable ?

- Je suis surpris que vous me posiez une question d'une telle simplicité. Pour vous montrer comment tout cela est vraiment trivial, je vais laisser mon chauffeur y répondre à ma place.

## A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

**Superficie 128 m<sup>2</sup>**

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:  
**0661252000**

## STE " ONEWAVE " SARL

Avis de constitution

24 novembre 2021 à Rabat, 26 rue Daraa apt 14, Agdal, Rabat

**Capital social : 100 000 DHS**

**Objet :** Concepteur, programmeur en informatique conseil de gestion

**Durée :** 99 ans

**La gérance :** Idrissi Hamza pour une durée illimitée

Tribunal de commerce de RABAT le 25 novembre 2021 sous le numéro 156143

## STE " AGRIWAVE " SARL

Avis de constitution

16 septembre 2021 à Rabat 12 rue Oum Errabia n° 5, Agdal, Rabat

**Capital social : 100 000 DHS**

**Objet :** Entrepreneur d'exploitation agricole

**Durée :** 99 ans

**La gérance :** Idrissi Karim pour une durée illimitée Tribunal de commerce de RABAT le 03 novembre 2021 sous le numéro 155637





# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**